

Bureau Fédéral

Réunion du vendredi 12 mai 2023 au siège de la Fédération et du mardi 16 mai 2023 en visioconférence

Présents : M. Jean-Pierre HUNCKLER – Président de séance
Mmes Agnès FAUCHARD, Carole FORCE, Stéphanie PIOGER et Frédérique PRUD'HOMME
MM. Christian AUGER, Thierry BALESTRIERE, Pierre DEPETRIS, René KIRSCH, Stéphane KROEMER, Paul MERLIOT, Gérald NIVELON (en visioconférence) et Alain SALMON

Excusée : Mme Nathalie LESDEMA
MM. Jean-Pierre SIUTAT et Yannick OLIVIER

Invitées : Mmes Valérie ALLIO et Corinne CHASSAC

Assistent : Mmes Catherine BARRAUD, Anisa CHECK, Océane LAUNAY et Amélie MOINE
MM. Tahar ASSED, Raymond BAURIAUD, Jacques COMMERES, Alain CONTENSOUX (DTN-DG – le vendredi), Sébastien DIOT, Jérôme PRIGENT et Matthieu SOUCHOIS.

N°	Annexes
1	Annexe 01 : 2023-05-12 BF 0.SI Stratégie Digitale VFIN
2	Annexe 02 : 2023-05-12 BF 6-DAJI Présentation VFIN
3	Annexe 03 : 2023-05-12 BF 4-PCT-Document Délégation VFIN
4	Annexe 04 : 2023-05-12 BF Secrétariat Général VFIN
5	Annexe 05 : 2023-05-12 BF 5-VxE Annexe labels 07-04-2023 au 04-05-2023 VFIN
6	Annexe 06 : 2023-05-12 BF 5-Présentation Commission Fédérale Jeunesse VFIN
7	Annexe 07 : 2023-05-12 BF 5-CFJ Labels Club Formateur 2022-23 VFIN
8	Annexe 08 : 2023-05-12 Point RH BF VFIN
09	Annexe 09 : 2023-05-12 BF-7-3x3-Point Général Développement 3x3 VFIN
10	Annexe 10 : 2024-05-12 BF 2-PFE Présentation CFT-CFO-CFDA-CFE VFIN
11	Annexe 11 : 2023-05-12 BF 5-VxE Modèle économique Clubs - Modif règlementaires et financières associées - Labels VFIN

Vendredi 12 mai 2023

1. Ouverture par Jean-Pierre HUNCKLER

Il félicite au nom des membres du Bureau Fédéral Le Club de Monaco pour sa belle qualification pour le Final Four de l'Euro ligue.

Jean-Pierre HUNCKLER demande d'excuser l'absence du Président qui anime un Séminaire des responsables des Comités Olympiques Européens.

Le nombre de licenciés est de 713 200 à date.

2. Présidence

a. Point au national et à l'international

- A l'international :

Jean-Pierre HUNCKLER fait un point sur les élections à la Présidence de FIBA-Europe, celles-ci auront lieu le samedi 20 mai prochain à Munich.

- Au national :

Jean-Pierre HUNCKLER est inquiet des résultats financiers des clubs de Nationale Masculine 1, 2 et 3.

Certains clubs s'interrogent pour la suite, et notamment sur leur engagement pour la prochaine saison.

b. Point LNB

Le Comité Directeur de la Ligue Nationale de Basket s'est tenu le 10 mai 2023.

Paul MERLIOT fait un point sur quelques sujets qui ont été abordés, notamment la mise en œuvre d'une "luxury tax" pour les clubs dépassant un certain montant de masse salariale, le dossier de conciliation de l'ASVEL, le protocole financier de la convention de délégation, la reprise du Championnat de Betclic le 16 septembre 2023, les play-offs, les problèmes de disponibilités de salles, et enfin les nouvelles demandes du SNAB (Syndicat National des Arbitres de Basket) et la structuration de la Direction Nationale de l'Arbitrage (DNA).

Alain SALMON ajoute d'autres sujets évoqués lors de ce Comité Directeur : les candidats à l'organisation de la Leaderscup à (St Chamond souhaiterait activer sa 2^e année ; Orléans pourrait obtenir l'édition de 2025), la délocalisation d'un match du Paris Basket en Tunisie (accord de principe), la plateforme LNB, l'élection des Personnalités Qualifiées amenées à siéger à l'Assemblée Générale de la LNB.

c. Paris 2024

Le groupe de travail s'est réuni ce matin, notamment au sujet de la billetterie (6000 places FFBB attribuées nominativement + 1800 places offertes par le Ministère aux bénévoles à gérer). Travail sur 4 axes :

- canal spécifique pour diffuser les matchs, une réflexion est en cours afin d'accueillir dans les Hoops Factory, à la FFBB et sur d'autres lieux ;
- concours des écoles d'architecture ;
- le Club France pour inviter certaines personnes qui y trouveront des prestations diverses (en attente des coûts) ;
- les relais de la Flamme Olympique, qui seront annoncés le 23 juin.

d. Stratégie digitale de l'écosystème FFBB

Un groupe de travail, composé notamment de Clarisse ACHE, Alexandre RUMIGAJLOFF et Fabrice CANET, présente le document sur le projet de Stratégie digitale de l'écosystème FFBB (voir l'annexe 1).

Clarisse ACHE explique qu'une refonte complète des applications mobiles et du site internet intégrant tous les sites satellites de la Fédération doit être engagée pour une mise en service avant les JO 2024.

Elle présente en détail le déroulé de la consultation, la sélection des offres et propose, au nom de la cellule dédiée de retenir le duo de prestataire Apsulis & Sweet Punk.

Jean-Pierre HUNCKLER demande de solliciter la commission de mise en concurrence, les Vice-Présidents, les directeurs de pôles et désigne Thierry BALESTRIERE pour le suivi du dossier. Il remercie le travail effectué par l'équipe.

3. Délégation Haut Niveau

a. Point général

Carole FORCE informe des matches à venir :

LFB - Playdowns

- Samedi 13 mai 2023
 - Toulouse – Tarbes
 - Landerneau – Saint Amand
- Mardi 16 mai 2023
 - Tarbes – Saint Amand
 - Toulouse – Landerneau

LFB – Playoffs

- ½ finales du 09 au 13 mai 23 : Villeneuve d'Ascq – Montpellier et Lyon – Bourges au Match aller
- Finales les 17,20 et 22 mai 2023

Carole FORCE complète avec la Ligue Féminine 2 :

- La descente en nationale féminine 1 se jouera entre Monaco et Calais
- Les finales (entre les 2 meilleures équipes de la saison) :
 - Samedi 13 mai 2023 – Charnay – Chartres
 - Mercredi 17 mai 2023 – Chartres – Charnay
 - Dimanche 21 mai 2023 – Charnay - Chartres

Alain SALMON annonce les 1/4F de Nationale Masculine 1 à venir.

4. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

a. Point général

Stéphanie PIOGER présente le point général de la DAJI (voir l'annexe 2).

Stéphane KROEMER fait un point sur les conciliations à venir de la Commission des Agents Sportifs.

b. Statuts FFBB

i. Licenciés hors association

Stéphanie PIOGER présente une proposition pour la prise en compte des licenciés hors association (voir la suite de l'annexe 2).

Un débat s'engage quant à l'intégration, ou non, du licencié hors association, comme membre de l'Assemblée Générale et donc de son vote direct ou de sa représentation par les comités départementaux/territoriaux.

Le Bureau Fédéral décide d'intégrer au collège départemental les licenciés hors association. Ils sont membres de leur Assemblée Générale départementale (ou régionale pour l'Outre-mer) Un système de pondération par un coefficient garantira le vote direct des clubs à 50 %

ii. Représentation des clubs de championnats de France

Stéphanie PIOGER propose de supprimer la disposition relative à la représentation des clubs de championnats de France au sein de l'Assemblée Générale (entre 15 et 30%) (art. 11 - voir la suite de l'annexe 2)

Accord du Bureau Fédéral.

c. Statuts-types CD/LR

i. Parité – Comité Départemental

Suite à la demande de plusieurs Comités, Stéphanie PIOGER propose de permettre aux Comités de prévoir dans leurs statuts la parité (hommes/femmes) au Comité Directeur en lieu et place de la proportionnalité par rapport au nombre de licenciées (voir la suite de l'annexe 2).

Un débat s'engage.

Cette règle peut être une condition imposée par les collectivités pour l'obtention de subventions.

Il est précisé que les Comités devront choisir entre l'un ou l'autre système et s'y conformer : les places non pourvues devront rester vacantes.

Des ligues régionales pourront décider de prévoir la parité dès 2024.

Accord du Bureau Fédéral.

ii. Toilettage

Une discussion s'engage sur l'impossibilité pour un comité directeur d'avoir plus de 2 membres d'un même club.

Maintien en l'état pour l'instant. Une enquête auprès des comités va être lancée.

d. Unions, cessions de droits

Stéphanie PIOGER indique que la Commission Fédérale Juridique - Règlements a été sollicitée par les clubs de Carmaux et Albi pour la création d'une union en NF2.

Avant tout examen au fond, ce dossier nécessite l'accord du Bureau pour deux dérogations :

- Autoriser la création de l'Union après le 30 avril
- Autoriser Albi à être membre d'une CTC (pour ses équipes masculines) et membre de l'Union pour l'équipe féminine

Accord du Bureau Fédéral qui demande que le dossier soit finalisé au 30 juin 2023

e. Modifications réglementaires

Stéphanie PIOGER propose que des précisions soient apportées en cas de défaut de délégué de club lors d'une rencontre (voir la suite de l'annexe 2) et :

- Prévoir et permettre le prononcé de pénalités financières en cas d'absence du délégué (sursis/ferme, répétition de l'infraction)

Refus du Bureau Fédéral.

Les dispositions aujourd'hui en vigueur, à savoir, ouverture d'un dossier disciplinaire en cas d'absence du délégué, s'appliquent.

5. Délégation Clubs & Territoires

a. Point général

Pierre DEPETRIS propose de valoriser les actions des comités ayant connu la plus forte proportion de licences via un budget de 20 000€ pour la saison 2022/2023 (voir l'annexe 3).
Différentes options avec les critères du Vivre Ensemble seront proposées lors du prochain Bureau Fédéral du 9 juin 2023

Concernant le PSF, 756 dossiers reçus dont 750 dossiers clubs. 600 dossiers en 2022. 2856 demandes de subventions.

Certains Comités n'ont pas fait de dossiers. Manque le dossier de la Ligue de Guadeloupe.

b. Commission Clubs

Gérald NIVELON présente le document sur les affiliations (voir la suite de l'annexe 3) :
Pas de nouvelle demande d'affiliation d'association, une demande d'affiliation de l'établissement ORECA.

Il est proposé que la convention liant l'établissement avec la Fédération vaille contrat d'établissement.

**Validation du Bureau Fédéral.
Dans l'attente d'un paiement, l'affiliation d'ORECA est validée.**

c. Commission Collectivités locales et Infra

i. Point d'avancement du plan infra et du plan 5000 équipements.

Stéphane KROEMER travaille sur le plan Playgrounds avec les Métropoles. Un déplacement est prévu le 22 mai à Montpellier.

ii. Consommation sur fonds infra

Une présentation est faite de la consommation du Fonds Infra (voir la suite de l'annexe 3).

6. Secrétariat Général

a. Point général

Thierry BALESTRIERE remercie les Pôles pour le travail fourni pour la réalisation des documents et le Secrétariat Général pour la compilation dans un support de présentation unique.

Il s'agit de positionner dans la partie 1 les documents soumis à validation et dans la partie 2 les éléments d'information.

b. Composition de la Commission de mise en concurrence

Thierry BALESTRIERE propose la composition de la Commission de mise en concurrence (voir l'annexe 4).

Validation du Bureau Fédéral.

c. Rapport Moral de l'Assemblée Générale

Thierry BALESTRIERE rappelle le contenu par délégation (voir la suite de l'annexe 4).

La date limite pour l'envoi des documents est au plus tard le 15 juillet prochain.

7. Délégation Pratiques Fédérales

a. Point général

Alain SALMON annonce la fin de la phase 1 des championnats de France de Nationale Masculine 2 et de Nationale Masculine 3.

b. Commission Fédérale Vivre Ensemble

i. Labels Vivre Ensemble (VxE)

Une présentation est faite des Labels du Vivre Ensemble pour la période du 7 avril au 4 mai 2023 (voir l'annexe 5).

ii. Modèle économique des pratiques du Vivre Ensemble pour les Clubs

Frédérique PRUD'HOMME présente le projet de modèle économique des pratiques du VxE pour les clubs de la saison 2023-2024.

Une discussion s'engage.

Jean-Pierre HUNCKLER propose de retenir les sommes de :

- 1^{ère} adhésion :
 - o 200 € pour Basket Santé,
 - o 200 € pour le Basket Inclusif
 - o 300 € pour le Basket Tonik,
- Renouvellement
 - o 100 € pour le Basket Santé et le Basket Inclusif
 - o 150 € pour le Basket Tonik
 - o Même montant pour les conventions avec un établissement type EPAHD.

Accord du Bureau Fédéral à la majorité (1 voix contre)

Il est demandé à Frédérique PRUD'HOMME de présenter un document corrigé pour la session du Bureau Fédéral du 16 mai.

Frédérique PRUD'HOMME fait un point sur la saison 3 du eSport qui va se terminer, beaucoup de suivis en ligne.

Prestation en équipe de France dans le championnat. La FIBA va confirmer les nouvelles compétitions de NBA2K.

c. Commission Fédérale Jeunesse

i. Labels Club Formateur

Agnès FAUCHARD propose les dates des dossiers Label Club Formateur et demande la validation à chaque Bureau Fédéral (voir l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

Agnès FAUCHARD présente les labels Club Formateur à valider (voir les annexes 6 et 7).

Validation du Bureau Fédéral.

Agnès FAUCHARD propose l'allègement pour l'obtention de la valorisation 1 étoile régionale Ultra Marin et Label Club Formateur Ultra Marin (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

ii. Aides fédérales EFMB et Club Formateur

Agnès FAUCHARD présente les propositions de répartition des aides fédérales pour les Labels Jeunesse (voir la suite de l'annexe 6).

Validation du Bureau Fédéral.

8. Trésorerie

a. Point général

Jean-Pierre HUNCKLER travaillera avec les services sur le budget prévisionnel les 12, 13 et 14 juin 2023.

b. Dispositions financières

René KIRSCH fait un point sur le Groupe de Travail « Barème des officiels » : première réunion semaine dernière.

L'ensemble des participants valide le principe du co-voiturage.

La Ligue Centre Val de Loire a proposé des solutions sur le co-voiturage.

9. Délégation Marque

a. Point général

Raymond BAURIAUD annonce l'organisation des déplacements FFBB des supporters avec Gate One pour la Slovénie (Euro Féminin) :

- Groupe de 30 personnes pour la phase de groupe
- 70 personnes sur la phase finale
- Plus de 400 billets vont être commandés (il en faut 200 pour avoir les 20% de remise)

Au niveau partenariat, le 1000ème Centre Génération Basket s'est bien passé à Amiens avec GRDF et Ferrero.

La remise des chemises, grâce à La Poste, aux arbitres amateurs a été décalée au moment des Journées Nationales de l'Arbitrage et non des Assemblées Générales de Comités Départementaux/Territoriaux. Cela concerne 2 jeunes par comité participant (65 Comités).

Les Finales du tournoi de La Mie Câline Basket Go auront lieu à Challans les 10-11 juin. La FFBB sera présente.

Au sujet du week-end des finales de la Coupe de France :

- Le bilan du Challenge Benjamins a été transmis.
- Le bilan des Finales de la Coupe de France est positif au niveau marketing et communication. L'événement a été apprécié par tous et une audience raisonnable en TV (250.000 spectateurs en moyenne) et sur nos réseaux (1,7M de vidéos vues et plus de 400 contenus postés).
- Résultat positif également pour le FFBB Store qui avait créé des corners pour les équipes finalistes en partenariat avec les clubs. Hormis Basket Landes qui avait refusé. Le Chiffre d'Affaires est positif.

L'annonce de la sélection Equipe de France masculine pour la Coupe du Monde a été décalée au 28 juin.

10. Direction Générale / Direction Technique

a. Point général

Alain CONTENSOUX présente les départs et arrivées des salariés (voir l'annexe 8).

Une note sur l'intégrité a été diffusée sur effbb concernant les conseillers territoriaux sur le rappel de l'obligation d'avoir une carte professionnelle et un Diplôme d'Etat ou DES pour l'encadrement contre rémunération, y compris des jeunes.

Une réunion sécurité aura lieu le 16 mai 2023 pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Des contrôles sont en cours sur les contrats de délégations, ils vont mobiliser beaucoup de services dans une période tendue. Il faut renseigner le tableau avant le 23 juin.

Concernant la Commission mixte opérationnelle FFBB/LNB, une réunion avec la Ligue Nationale est prévue le lundi 15 mai, le sujet sur la sécurité des parcours des sportifs sera abordé lors du Séminaire du 6 juin.

Jacques COMMERES :

- **Equipe de France A Féminine**

L'Équipe de France féminine sera réunie dès ce lundi 15 mai à l'INSEP (Paris) pour lancer sa préparation à l'Euro féminin 2023. Un premier stage particulier puisque le staff conduit par Jean-Aimé TOUPANE pourra compter sur une partie des 23 joueuses appelées en avril dernier, certaines d'entre elles étant encore en lice avec leurs clubs dans le championnat de Ligue Féminine (joueuses participant aux Finales LFB ainsi qu'aux playdowns).

Rappel du programme des matchs de préparation :

- Dimanche 28 mai 2023 à 17h00* - France-Serbie - Palais des Sports André Brouat à Toulouse
- Lundi 29 mai 2023 à 18h00* France-Serbie - Palais des Sports André Brouat - Toulouse
- Vendredi 2 juin 2023 à 19h30* - France-Chine - Espace François Mitterrand - Mont-de-Marsan
- Samedi 3 juin 2023 à 19h30* - France-Chine - Espace François Mitterrand - Mont-de-Marsan
- Vendredi 9 juin 2023 à 18h00* - Scrimmage (match d'entraînement) France-Grande-Bretagne - Ekinox - Bourg-en-Bresse
- Samedi 10 juin 2023 à 20h00* - France-Grande-Bretagne - Ekinox - Bourg-en-Bresse

Rappel des groupes à l'EuroBasket Féminin & enjeux de résultat :

Groupe A : Espagne, Grèce, Monténégro, Lettonie

Groupe B : Belgique, Italie, République Tchèque, Israël

Groupe C : France, Slovaquie, Grande-Bretagne, Allemagne

Groupe D : Serbie, Turquie, Slovaquie, Hongrie

Les quatre premiers se rendront directement en quarts de finale.

Les deuxièmes et troisièmes équipes joueront une qualification pour les quarts de finale. Dans ce cas, il y aurait croisement avec le Groupe D.

Les objectifs affichés sont très élevés dans un cycle EuroBasket – JO Paris 2024.

Six équipes d'Europe (France + les cinq équipes les mieux classées de cet EuroBasket) seront conviées au Tournoi de Qualification Olympique.

Au total, 16 équipes, représentant tous les continents et les régions géographiques, seront qualifiées pour ces FWTQO. Il y aura quatre tournois de quatre équipes chacun. En principe, chaque continent/région géographique devrait accueillir l'un de ces tournois de qualification.

Les trois équipes les mieux classées de chaque tournoi seront qualifiées pour les Jeux Olympiques. Le niveau de cet EuroBasket Féminin sera donc très élevé avec un très fort enjeu.

- **Equipe de France A masculine**

26 février, la préparation avait été dévoilée.

Le tirage au sort de la Coupe du Monde a eu lieu le 29 avril 2023

La France, dans le groupe H, affrontera le Canada, la Lettonie et le Liban.

Entrée en matière difficile, seules deux équipes se qualifiant pour la seconde phase de poules. Le Canada aura une des équipes les plus redoutables, avec ses joueurs NBA, Le croisement espéré sera périlleux aussi (avec le groupe G : Espagne, Brésil, Côte d'Ivoire, Iran). Il faudra sortir plusieurs de ces équipes pour simplement aller en quarts de finale.

L'Equipe de France évoluera dans un premier temps à Djakarta, avant, elle l'espère, de prendre la direction de Manille pour y jouer son quart de finale le 6 septembre avec les fortes équipes de sa moitié de tableau (Slovénie, Australie...).

- **Equipes de France senior 3x3**

- Equipe 3x3 féminine

Préparation compliquée car temps très court entre la fin de la saison LFB et le début de la Coupe du Monde le 30 mai.

10 joueuses sur 12 appelées sont issues des équipes LFB, 1 joue en Italie et 1 en LF2.

Rappel de l'été chargé : Coupe du Monde, Coupe d'Europe, Jeux Européens et le circuit international des FIBA 3x3 Women's Series.

- Equipe de France masculine

12 joueurs retenus avec des joueurs de clubs 5x5 (Betclic, Pro B, NM1) et des joueurs de 3x3 Paris. Le choix a été fait de laisser à la disposition des clubs les joueurs engagés dans les compétitions de clubs. Ceci aura un impact sur la compétition finale.

Nota bene : Une Coupe du Monde ramène moins de points de ranking qu'un Master... Cela situe la différence de considération par FIBA 3x3 d'un tournoi professionnel par rapport à une compétition internationale de 1er plan.

- **Equipes de France jeunes 5x5**

Pôle France : « Journée des sortantes et sortants 2023 » le samedi 13 mai avec Ronny TURIAF qui sera honoré.

b. Préparation aux Jeux Olympiques pour l'équipe féminine 3x3

Alain CONTENSOUX présente le projet de dérogation olympique pour les 8 joueuses choisies pour intégrer une préparation 3x3 aux Jeux Olympiques :

- 8 joueuses participeront du 1er septembre 2023 au 30 juin 2024 à des entraînements collectifs et à des tournois réguliers.
- Leur relation contractuelle avec leur club sera suspendue temporairement et elles signeront un contrat de joueuse de basket professionnelle avec le CFBB.

Validation du Bureau Fédéral.

Il présente ensuite une dérogation règlementaire pour la saison 2023/24 et valable exclusivement pour cette saison, prévoyant la possibilité de recruter une joueuse supplémentaire non-formée localement (JNFL) dans tous les clubs de LFB.

Validation du Bureau Fédéral.

Jean-Pierre HUNCKLER remercie le travail d'Alain CONTENSOUX.

René KIRSCH demande les éléments de langage et le mémo pour les représentants fédéraux aux Assemblées Générales des Comités et Ligues, ainsi que l'envoi du mail sur les dispositions financières. Ces éléments seront envoyés dans les meilleurs délais.

Mardi 16 mai 2023

11. Délégation 3x3

a. Point général

Une présentation est faite sur les 5 piliers de la performance et des 5 piliers territoriaux de l'offre 3x3 en France (voir l'annexe 09).

12. Délégation Formation & Emploi

a. Point général

Christian AUGER informe qu'un COPIL avec les Instituts Régionaux de Formation de Basketball (IRFBB) a eu lieu le 16 mai. Seule la Ligue Régionale Bourgogne-Franche Comté n'était pas présente.

Il présente une proposition de la Commission Fédérale des Officiels (CFO) de création d'une liste d'Officiels de Tables de Marques (OTM) susceptibles d'officier en NM1 et LFB (voir l'annexe 10).

Après débat, le Bureau Fédéral demande que la CFO retravaille ce sujet.

Jean-Pierre HUNCKLER évoque ensuite la situation du club de St Vit, en Bourgogne-Franche-Comté, qui a trouvé un entraîneur diplômé pour s'occuper des U15 masculins. Pour les U15 féminines, un jeune est actuellement en formation. En attente du nom de l'entraîneur concerné par la Ligue Bourgogne-Franche Comté.

Il propose que si l'entraîneur de l'équipe U15 féminine ne réussit pas son examen, le club se voit appliquer la pénalité financière prévue par les règlements, sans dérogation.

Accord du Bureau Fédéral.

13. Délégation Pratiques Fédérales

a. Commission VxE

i. Modèle économique pratiques VxE

Frédérique PRUD'HOMME présente les modifications effectuées suite au débat de vendredi (voir l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral (1 voix contre).

Elle présente également les propositions de modifications réglementaires du Vivre Ensemble (voir la suite de l'annexe 11).

Validation du Bureau Fédéral.

14. Délégation aux Affaires Juridiques et Institutionnelles

Le Bureau Fédéral a décidé depuis août 2022 que toute personne faisant l'objet d'une procédure administrative d'interdiction d'exercice prise par les autorités préfectorales ou judiciaires, ferait désormais l'objet d'une éventuelle mesure administrative fédérale de suspension temporaire ou définitive de fonctions ou de licence.

Stéphanie PIOGER propose que toute personne dans ce cas suite à une mesure prise par le Bureau Fédéral soit obligée de la contester devant le Bureau Fédéral par le biais d'un recours gracieux, préalable obligatoire avant toute saisine des juridictions.

Accord du Bureau Fédéral. Ce point sera soumis au Comité Directeur et intégré aux modifications réglementaires.

Proposition de conciliation

La proposition de conciliation du CNOSF est de s'en tenir à la décision prise pour la sanction sportive (retrait d'une victoire au classement du Championnat de France de Bétclit d'un point) et de ramener la sanction financière à 25.000 €.

**Accord du Bureau Fédéral
(Pierre DEPETRIS n'a pas pris part au vote).**

15. Questions diverses

Pierre DEPETRIS présente les propositions de la Commission Fédérale Société et Mixités pour les labels Citoyen MAIF (voir la suite de l'annexe 3).

- Les 4 dossiers de clubs ne permettant pas d'attribuer un label.

Validation de ces refus de labels par le Bureau Fédéral.

- La liste des clubs dont le dossier permet l'attribution du label FFBB Citoyen 1 étoile.

Validation du Bureau Fédéral.

- La liste des clubs dont le dossier permet l'attribution du label FFBB Citoyen 2 étoiles.

Validation du Bureau Fédéral.

- La liste des clubs dont le dossier permet l'attribution du label FFBB Citoyen 3 étoiles.

Validation du Bureau Fédéral.

Carole FORCE demande si la liste des joueuses internationales qui sera dévoilée à l'issue du Championnat LFB le 23 mai prochain doit faire l'objet d'un passage au préalable en Bureau Fédéral. En raison de la confirmation, un Bureau à distance (Visio) sera organisé le 23 mai à 20h.

Agnès FAUCHARD souhaite savoir si des indemnités financières sont prévues pour les labels FFBB Citoyen. Matthieu SOUCHOIS indique qu'il n'y en a pas, sauf pour le Coup de Cœur MAIF(1.500 €).

Alain SALMON se rendra à Nice le samedi 20 mai prochain pour le potentiel titre de champion NF1 du Cavigal de Nice. Possible montée du club de Voiron en LF2 en cas de victoire à Alençon.

Paul MERLIOT donne des nouvelles réconfortantes de Bernard DANNELE.

Christian AUGER fait part d'une étape du Job Dating dans les Jardins du Ministère du Travail le 23 mai prochain.

Raymond BAURIAUD évoque le dernier match de Victor WEMBANYAMA ce soir à Levallois. Nous connaissons cette nuit l'équipe numéro 1 de la draft 2023.

Thierry BALESTRIERE informe du mail transmis dans la journée concernant l'organisation du Comité Directeur et Bureau Fédéral de juillet prochain, permettant ainsi à chacun d'organiser ses déplacements.

Catherine BARRAUD informe que les médailles d'or gravées ont été livrées à la FFBB. Celles prévues pour être remises lors des Assemblées Générales des Ligues de Métropole seront données aux représentants fédéraux le 9 juin à Clermont-Ferrand.

Jean-Pierre HUNCKLER était présent à la cérémonie des sortants à l'INSEP le week-end dernier. Il adresse ses félicitations et remerciements à Michel RAT et Gilles THOMAS pour l'organisation et ce bon moment de convivialité, ainsi que les services de la FFBB, notamment le Pôle Marque.

Prochain Bureau Fédéral le vendredi 9 juin 2023 à Clermont-Ferrand.